

FORUM



DE LA SEMAINE

250 F

Grand Quotidien Privé Togolais d'Information et d'Analyse

18^{ème} année N° 2766 du Jeudi 04 Septembre 2020

Gouvernance économique

**Togo, Top^{P.3}
performer
mondial des
IDE en 2019
(Greenfield)**

site : <http://www.forumdelasemaine.com>



ILS SONT DE RETOUR

VOS CHAMPIONNATS SONT DE RETOUR,
REABONNEZ-VOUS VITE !

22 22 65 65

CANAL+ TOGO



LES BOUQUETS
CANAL+

CCIT:

Le Ministère du Commerce suspend le processus des élections consulaires

P.3



Identification et authentification des personnes de manière fiable et rapide au Togo

L'assemblée nationale donne le feu vert

Pas de temps à perdre pour Yawa Tsègan, la présidente de l'assemblée nationale et ses collègues députés. Trois (3) jours après leur deuxième rentrée parlementaire pour le compte de cette année 2020, la représentation nationale vient d'adopter à l'unanimité le projet de loi relatif à l'identification biométrique des personnes physiques au Togo. C'était jeudi au cours de la 2ème séance plénière de la 2e session ordinaire de l'année 2020 consacrée audit projet.

P.4



**ELLE EST DE RETOUR
POUR VOTRE BONHEUR!**

PROMO AIRFIBER MOBILE

60Go

à 15 000 FCFA

*919*10*3#

PROMO PROLONGÉE
JUSQU'AU 05 SEPT



4G+

Promo du 07 au 16 Août Airfiber Mobile 60 Go à 15000F valable 30 jours. Solde au *919*8*2#

Covid-19

Guterres dénonce le manque de coopération internationale

Alors que le monde se trouve dans une phase dangereuse et instable en raison de la pandémie de Covid-19, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a dénoncé mercredi le manque de coopération internationale et a plaidé pour la solidarité face aux défis auxquels le monde est confronté.

« Le monde est entré dans une nouvelle phase volatile et instable. Les voyants sont au rouge », a déclaré M. Guterres dans un discours lors d'une réunion virtuelle du Processus d'Aqaba, une série de réunions internationales lancées par le Roi Abdallah de Jordanie en 2015 pour renforcer la coopération internationale pour lutter contre le terrorisme.

Le chef de l'ONU a pris pour exemple les perturbations de la chaîne



d'approvisionnement ; le protectionnisme et le nationalisme croissant qui provoquent des tensions importantes dans les relations internationales ; la montée du chômage, de l'insécurité alimentaire et les effets dévastateurs de l'urgence climatique «

qui pourraient dégénérer en troubles politiques ».

« Les gens perdent confiance dans les dirigeants politiques et une épidémie de désinformation en ligne s'est généralisée, offrant un terrain fertile pour la xénophobie, les discours de haine », a souligné M. Guterres. « Les terroristes exploitent les difficultés sociales et économiques causées par la Covid-19 pour radicaliser et recruter de nouveaux adeptes. Les néo-nazis, les suprémacistes blancs et les théoriciens du complot attisent les divisions ».

Selon le Secrétaire général, le monde est confronté à de graves problèmes de sécurité qu'aucun pays ou organisation ne peut résoudre seul. « Il y a un besoin urgent d'unité et de solidarité mondiales », a-t-il dit. [24heureinfo.com](#)

Santé/Optimiser l'utilisation des ARV pédiatriques

L'ATBEF et le PNLIS briefent les prestataires

Améliorer la qualité de prise en charge des enfants vivant avec le VIH par l'introduction de nouvelles molécules. C'est l'objectif d'une rencontre de briefing organisée conjointement ce mercredi 02 septembre 2020 par l'Association togolaise pour le bien-être familial (ATBEF) et le Programme national de lutte contre l'infection à Vih/sida (PNLS-HV-IST), à l'endroit des prestataires sur l'optimisation de l'utilisation des ARV pédiatriques.

Selon la directrice exécutive de l'ATBEF, Mme Noélie Koevi-Koudam, il est question de faire le point des nouvelles molécules qui sont disponibles pour le traitement ARV.

« Les centres de prises en charge associatives n'ont pas toujours l'information au bon moment. Nous nous sommes dits qu'il serait important de mettre à jour les informations et ceci sous la coupole du PNLIS qui est en charge de la lutte contre le VIH au Togo », a-t-elle expliqué.

De façon spécifique, les participants à l'atelier ont bénéficié entre autres, du partage des principes de l'optimisation de l'utilisation des ARV pédiatriques, des présentations sur l'utilisation du Dolutégravir 50 et TDF/3TC/TDG, de même que EFV 40, LPV/granulés et ABC/3TC 120/60 pédiatrique.

En effet, la prise en charge



pédiatrique reste un maillon faible de la prise en charge globale des PVVIH au Togo. « En 2019 par exemple, sur l'ensemble des 76 000 PVVIH qui ont eu accès au traitement, nous avons seulement moins de 5000 enfants qui ont pu bénéficier du

traitement antirétroviral ; ce qui représente 6 % de l'ensemble de la filature », a exposé Dr Adam Zakilatou, responsable de l'UPCEM au PNLIS-HV-IST.

[Togotopnews.com](#)

Confejes

La togolaise Nathalie Noameshie prend fonction

La Togolaise Noameshie Djatougbe Amélé Nathalie a pris fonction mardi à Dakar au poste de directrice adjointe des programmes EPS / SPORTS de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFESJES).



Sélectionnée à l'issue d'un test de niveau international organisé à Dakar, du 5 au 8 mars 2020, Noameshie a eu le mérite d'être nommée au poste de directrice adjointe des programmes EPS/SPORTS de la CONFESJES pour un mandat de trois ans, renouvelables une fois, par le bureau de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFESJES) réuni en visioconférence les 22, 23 et 25 juin 2020.

Créée en 1969, la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFESJES) est une institution intergouvernementale qui œuvre pour la promotion de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs au sein de l'espace francophone. Sa mission est de mobiliser les pays, les ressources et les énergies dans une perspective de concertation afin de promouvoir la participation et l'insertion des jeunes au sein de la société.

La CONFESJES compte 43 Etats et gouvernements membres et intervient à la fois sur les questions de Gouvernance et Actions stratégiques et sur les questions de Jeunesse, sports et loisirs.

Titulaire d'un Master Exécutif en Management des Organisations Sportives (MEMOS) à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve, Belgique, d'un MASTER II Affaires Internationales Parcours « Marketing International et Réseaux » à l'Université du Littoral Côte d'Opale, France et d'un Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (CAPEPS) (Option Volleyball et Natation) à l'INJS à Lomé TOGO, Mme NOAMESHIE est la Lauréate du « Trophée CIO Femme et Sport » 2019 pour l'Afrique et initiatrice du projet « Jeune Fille Leader par le Sport et le Développement du Volleyball Féminin.

Elle occupe le poste Vice-Présidente du Comité National Olympique du TOGO, Vice-Présidente de la Fédération Togolaise de Volleyball, et est Membre de la commission femme et sport ACNOA dont elle est la présidente de la Zone 3 de cette commission.

Mme NOAMESHIE est aussi la première Femme arbitre international de Volleyball en Afrique après avoir été une ancienne joueuse de Volleyball.

[24heureinfo et Togo presse](#)

COVID-19

6 gestes simples à adopter pour se protéger

L'évolution de la situation liée au coronavirus (COVID-19) est imprévisible et chacun doit donc se tenir régulièrement informé. Vous pouvez réduire le risque d'être infecté ou de propager la COVID-19 en prenant quelques précautions simples.

Voici des mesures annoncées par l'OMS et le gouvernement pour se mettre à l'abri de la pandémie et éviter aussi sa propagation.

1. **Se laver fréquemment et soigneusement les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.**

Se laver les mains, conseillent les médecins, avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon tue le virus s'il est présent sur vos mains.

2. **Maintenir une distance d'au moins un mètre avec les autres**

personnes qui toussent ou qui éternuent.

Lorsqu'une personne tousse ou éternue, elle projette de petites gouttelettes qui peuvent contenir le virus. « Si vous êtes trop près, vous pouvez inhaler ces gouttelettes et donc le virus responsable de la COVID-19 si la personne qui tousse en est porteuse », renseignent les Agents de la santé.

3. **Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.**

Reçu en début de semaine sur une radio locale, le colonel médecin, Dr Djibril Mohama conseille d'« éviter de porter régulièrement les mains sur le visage » en ces moments. Les mains, renseigne-t-il, sont en contact avec de nombreuses surfaces qui peuvent être contaminées par le virus. « Si vous vous touchez les yeux, le



nez ou la bouche, le virus peut pénétrer dans votre organisme et vous pouvez tomber malade », prévient le médecin.

4. **Veillez à respecter les règles d'hygiène respiratoire et à ce que les personnes autour de vous en fassent autant. En cas de toux ou d'éternuement, il faut se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude, ou avec un**

mouchoir et jeter le mouchoir immédiatement après.

Les gouttelettes respiratoires, selon les spécialistes, propagent des virus. En respectant les règles d'hygiène respiratoire, vous protégez les personnes autour de vous de virus tels que ceux responsables du rhume, de la grippe ou de la COVID-19.

5. **Si vous ne**

vous sentez pas bien, restez chez vous. En cas de fièvre, de toux et de dyspnée, appelez le « 111 »

Ce sont les autorités nationales et locales qui disposent des informations les plus récentes sur la situation de la pandémie. Si vous appelez ce numéro en cas d'apparition des symptômes ou en présence d'un cas suspect, vous recevrez d'utiles conseils et consignes.

6. **Informez-vous constamment pour savoir quelles sont les villes ou les zones où la COVID-19 se propage à grande échelle.**

Il est important de s'informer régulièrement pour savoir l'évolution de la pandémie dans le pays. Si possible, évitez des sorties ou voyages inutiles.

[ogotopnews](#)

HAPLUCIA

Résister contre vents et marées ou périr

Mise en place pour prévenir et lutter contre la corruption et les infractions assimilées, HAPLUCIA s'éloigne de ses objectifs en voulant bien paraître que faire son travail.

Depuis son opérationnalisation, c'est le seul acte, unanimement apprécié par des togolais, même ceux qui ont douté dès le début de sa capacité à réussir son job. Mais, vendredi 28 août, cette image est vite ternie.

En effet, 22 jours après la publication d'une étude sur la Perception et le Coût de la Corruption au Togo (EPCCT), l'institution a fait volte-face pour « présenter des excuses » aux personnalités publiques qui « ont été affectées », mettant en cause le travail louable des médias. Plus loin, il est souligné que l'étude n'a porté que sur la petite corruption et la grande est difficile à quantifier. Et pourtant, la petite corruption reste le véritable fléau dans les pays.

Versements illicites sans trace

Selon ETICO, plateforme de ressources en ligne de l'IIPE-UNESCO consacrée à l'éthique et à la corruption dans l'éducation, la petite corruption, se définit comme tous « versements illicites » à une personne pour se sauver d'une situation.

Un billet de 1 000 FCFA glissé à un policier parce qu'on est en infraction et qu'on ne veut pas ou on n'a pas le temps de payer une contravention. Une pièce de 500 FCFA donnée discrètement au vigile d'une banque pour être servi avant tout le monde parce qu'on ne peut



pas attendre. Un billet de 2 000 FCFA tendu à l'infirmier d'un centre de santé public parce qu'on a besoin d'un certificat médical dans les plus brefs délais pour justifier une absence au bureau. Une bouteille de vin envoyée au maître d'école qui, reconnaissant, accordera une attention particulière à l'enfant de l'offrant ... voilà autant d'exemples de petite corruption, difficiles à prouver mais, qui sont légions dans tous les pays, y compris le Togo. Et c'est ce que l'étude d'HAPLUCIA a révélé au grand jour en estimant à 10 milliards F Cfa, le montant de pot-de-vin versé par an au Togo.

Prise de conscience

Alors qu'au lendemain de cette publication, les togolais s'attendaient à

des actions d'intensification des sensibilisations et de réflexions autour des données pour définir de nouvelles méthodes de lutte et de répression, c'est plutôt, une excuse plate de l'institution commanditaire à laquelle ils ont assisté, les laissant désormais orphelins. Cette déconvenue couvre l'institution mise en place par une loi d'une honte.

Cependant, il est encore possible de sauver les meubles. L'Etat pourra donner plus de moyens à HAPLUCIA, en procédant à une réforme profonde de son dispositif de lutte et de répression par une révision de la loi consacrant sa genèse. Tel un repère, le Togo pourra s'inspirer du Rwanda, du Ghana ou encore du Nigéria.

24heureinfo.com

Politique/Suspension de trois (3) délégués pays

Le HCTE s'explique

Le Haut conseil des togolais de l'extérieur (HCTE) s'explique sur l'affaire de suspension des trois délégués. Dans un communiqué parvenu le 3 septembre 2020 à la rédaction d'Africa rendez-vous, le Conseil dit vouloir rétablir la vérité des faits.

A se fier aux termes du communiqué, la suspension des délégués Nyawo Moustapha de Brésil, d'Albert Kate des USA et de Kodjo Ayena du Canada concerne la publication qu'ils ont faite sur les réseaux sociaux portant sur projet immobilier qui engage la responsabilité du HCTE dans sa globalité.

Le président du HCTE, Kodzovi Atitso indique que ces publications sont en contradiction avec le règlement intérieur du Conseil notamment en ses articles 15, 16 et 17.

« Cependant, un conseil de médiation a été mise en place pour traiter ces sujets en toute transparence »,



précise le président Atitso. Selon ses explications, le conseil va se réunir du 2 au 5 septembre 2020 pour statuer sur ces diverses questions. Un conseil de discipline va aussi siéger après la remise du rapport du conseil de médiation.

Pour rappel, le HCTE se veut un

organe consultatif de régime associatif, non partisan et non lucratif, et ne devra être affilié à aucune obédience confessionnelle, idéologique ou politique.

africardv.com

NB : titre retouché

Covid-19 au Togo

Encore deux (2) nouveaux décès

Alors qu'on avait bon espoir avec un nombre de plus en plus grand de guérisons, la journée du 02 septembre 2020 marque un sombre bilan pour le Togo dans la lutte contre le coronavirus. Le pays a enregistré deux décès supplémentaire liés à la maladie. Ce qui porte à 30 le nombre de personnes ayant succombé pour cause de la covid-19...

Sur 938 personnes testées hier mercredi, 18 ont été contrôlés positives. Ils sont désormais 1434 cas positifs au coronavirus. On note que 20 patients ont recouvré leur santé, portant leur nombre à 1055.

Quant au nouveau cas positifs, ils se répartissent comme suit :

-douze (12) cas parmi les contacts : 3 femmes et 2 hommes dans la préfecture du Golfe, 3 femmes et 2 hommes dans la



préfecture de Sotouboua, 1 homme dans la préfecture de Tchamba, 1 homme dans la

préfecture de Doufelgou ;

- cinq (5) cas parmi les suspects : 1 homme dans la préfecture d'Agoè, 1 femme et 2 hommes dans la préfecture du Golfe, 1 homme dans la préfecture de Tchoudjo ;

- un (1) cas parmi les dépistés : 1 homme dans la préfecture du Golfe.

Rappelons que seules les mesures barrières peuvent nous mettre à l'abri de la covid-19.

Avec macite.info

Gouvernance économique

Togo, Top performer mondial des IDE en 2019 (Greenfield)



Selon Greenfield FDI Performance Index Best Performers 2020 paru ce mois, le Togo, avec 10,83 points et 11 projets attirés en 2019, est le Top performer mondial par rapport à sa taille.

En effet, le pays d'Afrique de l'ouest attire plus de 10 fois le montant des IDE nouveaux que l'on pourrait attendre compte tenu de la taille de son économie. Dépassant ainsi la moyenne annuelle de l'indice de performance en tant que nouvel entrant (seuls les pays qui attirent 10 projets d'IDE ou plus font partie du classement).

La proportion la plus importante des investissements directs étrangers attirés par le Togo a été actée par un double partenariat signé début novembre avec le riche homme d'affaires nigérian Dangote, pour l'implantation d'une usine de traitement de phosphate (02 milliards \$) et l'installation d'une usine de fabrication

de ciment (60 millions \$). Autre investissement notable, celui d'Amea Power dans la construction de la centrale solaire de Blitta (33,5 millions\$).

Un attrait auquel a contribué l'amélioration constante de l'environnement des affaires depuis la mise en place de la Cellule Climat des Affaires coordonnée par Sandra Ablamba Johnson, ministre déléguée, Conseillère du Président de la République Togolaise.

Le Togo est suivi par le Rwanda (10,6), alors que le Singapour ferme le Top 10.

Dans le classement des 10 pays qui ont attiré le moins d'investissements au monde en rapport avec leur taille, le Japon se loge à la 1^{ère} place avec 211 projets au moment où l'Equateur se positionne à la 10^{ème} place mondiale.

Togofirst.com

CCIT:

Le Ministère du Commerce suspend le processus des élections consulaires



Par un arrêté, le Ministère du Commerce, de l'industrie, du développement du secteur privé et de la promotion de la consommation locale arrête jusqu'à nouvel ordre, le processus devant conduire aux élections consulaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT).

Déclenché depuis quelques jours, le processus devant conduire aux élections consulaires à la CCIT, est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Une décision du ministère du commerce, pris par arrêté N°043 du 02 septembre 2020, et

qui est motivée par une question d'organisation et de disponibilité des membres de la Commission devant organiser le scrutin et les récurrentes contestations soulevées par les associations professionnelles et certains opérateurs économiques.

Rappelons que la Commission électorale consulaire de la CCIT, composée de six membres, est présidée par un magistrat avec un représentant du Ministre en charge du Commerce. Et les élections en question devront donc permettre de renouveler les instances de l'institution.

@gapola

Identification et authentification des personnes de manière fiable et rapide au Togo

L'assemblée nationale donne le feu vert

Pas de temps à perdre pour Yawa Tsègan, la présidente de l'assemblée nationale et ses collègues députés. Trois (3) jours après leur deuxième rentrée parlementaire pour le compte de cette année 2020, la représentation nationale vient d'adopter à l'unanimité le projet de loi relatif à l'identification biométrique des personnes physiques au Togo. C'était jeudi au cours de la 2ème séance plénière de la 2e session ordinaire de l'année 2020 consacrée audit projet.

A s'en tenir aux informations, ce projet de loi relatif à l'identification biométrique des personnes physiques au Togo est un outil juridique qui vient renforcer la modernisation des services publics et les mécanismes d'inclusion sociale. Aussi, ce projet de loi favorisera-t-il la mise en place d'un registre social unique, la couverture maladie universelle, la digitalisation de l'état civil, la réduction des fraudes dans le système financier, le ciblage des bénéficiaires des aides dans le secteur social, le suivi scolaire et administratif du citoyen.

Outre ces avantages, ce projet de loi prend également en compte la protection des données à caractère personnel et prévoit la création d'une agence nationale d'identification placée sous l'autorité de la Présidence de la République avec la tutelle technique des ministères chargés de l'Économie numérique et de la sécurité.



En accordant une voix favorable à ce projet de loi, les élus du peuple choisissent ainsi de lutter contre la fraude documentaire et le vol d'identité, les menaces du terrorisme ou de la cybercriminalité.

Pour la présidente Yawa Tsègan, « la question d'identification, traditionnellement considérée comme administrative et policière, est devenue un enjeu politique contemporain non seulement au niveau national, mais aussi et surtout au niveau mondial ». C'est pourquoi, elle trouve judicieux le recours à des techniques sophistiquées d'identification et de surveillance comme la biométrie qui, selon elle, « est une avancée majeure ».

« L'adoption de ce projet de loi s'intègre dans un vaste programme

visant à garantir et à sécuriser l'identité du citoyen togolais ou de toute personne résidant sur le territoire togolais. Elle permettra de lui attribuer un numéro d'identification unique sur la base de leurs données démographiques et biométriques. En effet, l'adoption de ce projet de loi relatif à l'identification biométrique des personnes physiques est un pas de plus dans le processus de modernisation et de dématérialisation de l'administration publique », a déclaré la présidente de la représentation nationale.

Par ce vote, les députés viennent ainsi de rentrer de plein pied dans le gros travail qui les attend au cours de cette 2ème session ordinaire de l'année dont l'agenda est annoncé très chargé.

Michel AKOETE

Réorganisation des entreprises togolaises en temps de Covid-19

Voici la solution du Patronat apporte la solution

Les membres du Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo) ont désormais les outils pour la prévention de la Covid-19 dans leurs sociétés. Laurent Tamegnon, le président du Patronat leur a remis jeudi 2 documents importants pour ce faire. Il s'agit du « Guide sur la Prévention du Covid-19 à l'intention des employeurs » et du « Plan de Continuité des Activités ».

« Ces deux documents que nous vous présentons en ce jour et qui seront désormais à votre disposition, nous sommes convaincus, vous guideront dans la réorganisation de vos différentes entreprises », a indiqué Laurent Coami Tamegnon aux chefs d'entreprise.

En effet, le « Guide sur la Prévention du Covid-19 à l'intention des employeurs » contient des recommandations sur les mesures pratiques et les méthodes à mettre en œuvre en matière de santé et de sécurité au travail pour la prévention du Covid-19.

Le président du Patronat a expliqué que son élaboration s'est appuyée sur les documents préparés par de nombreuses organisations dans le monde entier et par l'OMS. Il a été rédigé également dans un langage simple et précis.

Quant au « Plan de Continuité des Activités », il s'agit d'un outil conçu pour soutenir les PME/PMI pendant cette période de crise. Laurent Tamegnon précise que ce document invite et conseille les entreprises à élaborer un plan de continuité des activités sur mesure.

En élaborant ces 2 documents, le CNP-Togo ambitionne d'assurer la défense et la sauvegarde des intérêts de l'ensemble du secteur privé, conformément aux lois et



règlements en vigueur, de participer au dialogue social, tant au niveau national qu'au niveau des entreprises.

A l'occasion de la distribution, le Président du CNP-Togo a annoncé aux membres que des séances de formations sur ces documents sont prévues dans les prochains jours. Elles permettront de sensibiliser davantage les unités de production sur la nécessité de s'approprier les 2 documents qui sont utiles pour une relance sereine des activités au Togo.

L'élaboration de ces documents a été possible grâce à l'appui technique et financier du Programme de coopération du Patronat hollandais (DECP). Le Bureau international du Travail (BIT) a également apporté son concours notamment par l'entremise de sa cellule du Bureau des activités des Employeurs.

Togobreakingnews.info

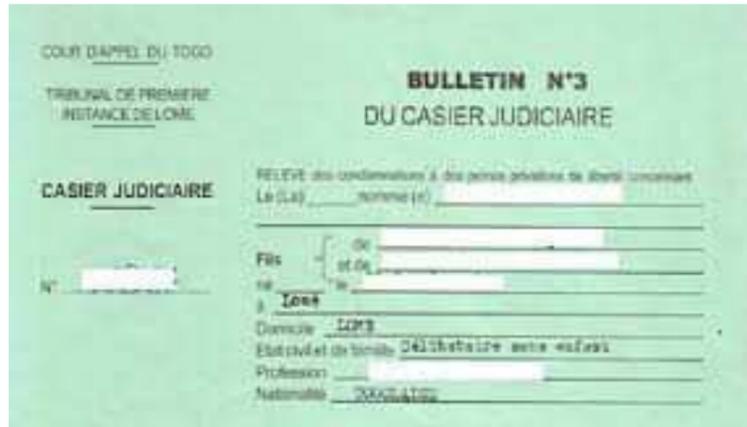
Justice

L'obtention de Casier judiciaire, un processus qui résiste à la modernisation

S'il ne vous est jamais arrivé de faire une demande de casier judiciaire pendant que vous en avez véritablement besoin, alors vous êtes loin de comprendre le calvaire du citoyen lambda, soumis à des tracasseries interminables. Au Togo, en dépit de la numérisation des services publics et du processus de décentralisation enclenché depuis un bon bout de temps, le service public, qui consiste à délivrer les casiers judiciaires aux populations, continue de résister à toute modernisation, avec des initiatives toujours à l'étape de projet.

L'amélioration du Climat des affaires et des conditions de vie, passe également par la célérité dans les services publics offerts aux populations. Sauf qu'au Togo, malgré toutes les initiatives engagées, l'on peine toujours à moderniser le service public qui consiste à délivrer les casiers judiciaires aux populations.

Souvent réclamé lors de certaines démarches administratives, le processus d'obtention de casier judiciaire se révèle tout d'abord difficile pour certains citoyens, en fonction de la distance à parcourir. Et en l'absence d'une réelle numérisation et décentralisation de ce service, les populations fragilisées par la précarité, sont obligées d'ajouter à leur



souffrance quotidienne, les tracasseries qu'impose ce processus.

Cas de Lomé, la capitale

Si depuis des décennies, le processus d'obtention de casier judiciaire n'a pas connu d'amélioration au Togo, à part des initiatives toujours à l'étape de projet et qui peinent à se concrétiser, il est à constater qu'à Lomé, la situation s'est plutôt empirée, avec des tracasseries érigées en règle de conduite.

Et depuis quelques temps, pour obtenir son casier judiciaire, il faut dans un premier temps adresser une lettre de demande, ensuite, se rendre à un autre bureau ou vous êtes tenus de faire la queue

pour obtenir un numéro. De là, vous passez à la comptabilité pour payer votre quittance avant de revenir déposer votre dossier. Et c'est au bout de ce périple, ou votre journée a été foutue, que l'on vous signifie : « Monsieur, revenez une semaine après pour récupérer votre casier judiciaire ».

Des tracasseries qui pourraient être évitées, si l'on décidait véritablement de décentraliser ce service et pourquoi pas, d'offrir aux populations, l'opportunité de faire leur demande en ligne comme le proposent certains acteurs et pas des moindres.

Gapola.net

Société

Du pain à base de moringa sur le marché togolais



Du pain à base de moringa, c'est désormais sur le marché togolais. L'initiative est de l'entrepreneur togolais, Daniel Agblevon.

Daniel Agblevon, devient le gourou du pain au Togo, en mettant à contribution, son savoir-faire avec l'intégration des produits locaux dans la fabrication de pain. Cette fois-ci, il utilise le moringa, dans du pain et de petits fours. Cela vient compléter une liste qui se rallonge de la variété de pains qu'il produit déjà au mil, au champignon, à la patate douce et au manioc.

« Aujourd'hui, nous avons plus de 20 produits sur le marché dont 10 sont à base de manioc qui sont des produits qui contribuent à la bonne santé et le bien-être de l'homme », a fait savoir Daniel Agblevon.

Selon M. Agblevon, l'utilisation des produits locaux et des plantes à la base médicinales, sont pour assurer une bonne santé aux consommateurs. Cela vient rompre avec la polémique de l'utilisation de produits chimiques comme le bromate de potassium dans du pain ou autres dérivés nuisibles à la santé de l'homme.

L'entrepreneur togolais à présenter ces produits à l'occasion du premier anniversaire de sa pâtisserie 'Glory Bread' le 29 août 2020.

La route est encore longue pour M.

Agblevon qui se heurte à la réticence des Togolais à adopter de nouveaux produits. Mais, il y croit, dur comme fer.

« Je tiens dur, je sens qu'il y a de l'avenir car tous ceux qui osent consommer reviennent toujours. Il nous faut juste de la communication et de l'efficacité », a-t-il souligné.

Après un an d'activité, Daniel Agblevon dit avoir réalisé un chiffre d'affaires d'environ 20 millions de francs CFA mais précise que les charges dépassent largement le montant du chiffre d'affaires.

Le ministre togolais de l'agriculture, de la production animale et halieutique, Koutera Bataka, a salué l'initiative qui, dit-il pourra aussi aider à lutter contre la pauvreté.

« Si nous voulons lutter contre la pauvreté, nous devons faire des gestes simples visant à accompagner ces genres d'entreprises et surtout, consommer ces produits qui constituent une opportunité pour ces entreprises », a-t-il déclaré.

Le moringa est reconnu être bien riche en minéraux tels le calcium, le potassium, le fer et le magnésium mais aussi, en vitamines A, C, E, et même, en protéines et antioxydants.

africardv.com

Lutte contre la covid-19

La coopération allemande déploie un lourd dispositif de protection sur les frontières du Togo

Le ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, a réceptionné jeudi 3 septembre 2020 à Lomé, un important lot d'équipements et de matériels de lutte contre la covid-19, a constaté sur place l'Agence de presse Afreepress.

Il s'agit d'un don offert par la coopération allemande à travers la GIZ et qui entre dans le cadre du "Programme Frontière de l'Union Africaine (PFUA)", dont le Togo est l'un des bénéficiaires depuis 2012.

D'un coût estimé à environ 14 000 000 FCFA, ce don se compose de 4000 masques homologués en tissu, 100 dispositifs de lave mains (pédale pédestre), 200 bouteilles de 500 ml de gel hydroalcoolique, 30 thermo-flash infrarouge et de 12 mégaphones avec lecteur et port cartes SD.

L'ensemble de ces matériels, ont indiqué les premiers responsables de la GIZ, seront mis à la disposition des populations installées dans les zones frontalières poreuses qui sont très exposées aux risques de contamination.

« La réouverture des frontières terrestres envisageables pour bientôt doit



s'accompagner d'actions et de mesures à même d'atténuer les effets négatifs de la pandémie sur la libre circulation des biens et des personnes. C'est pourquoi, en plus de ce don, il est prévu la réalisation des activités de formations, notamment des formations à l'endroit des agents de santé et des forces de l'ordre aux postes de contrôle frontaliers et la sensibilisation ainsi que la formation des populations à travers des campagnes radio sur la lutte contre la covid-19. Un contrat d'environ 40 millions est en cours avec l'ONG WANEP pour assurer ces activités communautaires », a laissé entendre

l'Ambassadeur d'Allemagne au Togo, Mathias Veltin.

De son côté, le Directeur de cabinet du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Robert BAKAI a, au nom de son ministre de tutelle, exprimé sa gratitude aux autorités allemandes, « pour avoir décidé, une fois encore, de soutenir le peuple togolais à être en bonne santé, surtout à se préserver contre la pandémie du coronavirus qui fait ravage dans notre pays ».

Afreepress.info

Gouvernance économique

Un nouveau code du travail « pro-investment » sur la table des députés



Le Togo va calibrer sa législation du travail. Un **nouveau code du travail** est sur la table des parlementaires togolais à cet effet, apprend Togo First, de sources proches du dossier.

La mouture se veut **pro-investment**, et vise à baliser le terrain pour plus d'investissement, à l'aune des réformes visant à améliorer le climat des affaires. Si la thématique a été la clé de voûte de toutes les politiques économiques de ces dernières années, les autorités veulent mettre davantage les bouchées doubles pour faire du pays une **économie business friendly**.

Selon les informations, les textes « dépoussiérés » ont été élaborés dans une démarche participative et inclusive, impliquant toutes les parties prenantes, en l'occurrence les syndicats, les organisations professionnelles et les employeurs (représentés par le Patronat).

Si à travers ce code, les autorités

togolaises entendent « libérer les énergies en matière d'investissement et de climat des affaires », les salariés devraient trouver également un meilleur compte, assure-t-on.

« Nous devons aussi assurer davantage de protection et accorder plus de considération au sort des salariés », avait garanti Gilbert Bawara lors d'un conseil national du dialogue social (CNDS) de 2019.

Alors que les députés ont ouvert lundi leur deuxième session ordinaire, le **nouveau code du travail** devrait faire partie des 23 projets de loi en instance pour étude en commission.

Une fois votée, la nouvelle loi se fera accompagner par l'adoption de la convention collective interprofessionnelle et des conventions sectorielles.

Togofirst.com

Politique

Les élus locaux de la commune de Tône-1 à l'école de la décentralisation et de la bonne gestion de la chose publique

La commune de Tône-1, avec une superficie de 448 km² et une population estimée à 367.844 habitants, compte 19 élus locaux, y compris le maire et 3 de ses adjoints.

Ces élus sont investis de lourdes responsabilités dans la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement de leur commune.

Ceux-ci doivent être bien formés pour faire face à ce travail avec efficacité.

Pour répondre à ce besoin de formation, la commune de Tône-1 vient de bénéficier de l'appui de l'Association Internationale des Maires Francophones, ainsi que de celui de la Ville d'Issy-les-Moulineaux et du Comité de Jumelages.

Les travaux d'un atelier de renforcement de capacité, financé par ces trois partenaires, ont démarré mercredi 2 septembre 2020 à Dapaong à l'issue d'une cérémonie de lancement présidée par le Maire, YAMPOADEB Gountante.

Cette rencontre de deux jours assurée par l'ONG CDD, va



permettre d'outiller les élus locaux sur le cadre réglementaire de la décentralisation, la maîtrise d'ouvrage communal, la prévention et la gestion des conflits.

L'objectif au final, a laissé entendre le Maire YEMPOADEB est de permettre aux participants de jouer efficacement leur rôle d'acteur communal de développement et d'assurer aux communautés à la base, une offre de service socio-économique de qualité.

L'activité s'inscrit dans le cadre du projet d'Appui à la Gouvernance de la ville de Dapaong pour une meilleure Gestion de l'Eau et de l'Assainissement sur son territoire (A2GEA).

Pour mémoire, le projet A2GEA est le prolongement des précédents programmes de coopération décentralisés dans le cadre de l'accord de jumelage existant entre la ville d'Issy-les-Moulineaux (France) et celle de Dapaong/commune de Tône-1 (Togo).

Afreepress.info

PROFAMED

Prise de contact entre le nouveau conseiller technique et la HAAC



La Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) a reçu mercredi 2 septembre à son siège à Lomé, le nouveau conseiller technique auprès du ministère de la communication, Djamel KASMI, mis à la disposition par le projet PROFAMED. Il succède à Matthieu GARDON-MOLLAR.

« C'était pour moi, l'occasion de connaître le Président et les membres qui font partie intégrante de la HAAC. Je suis ravi d'être au Togo à la fois pour des raisons professionnelles et personnelles, car j'ai un attachement particulier pour le pays et pour la région », a confié M. KASMI à l'issue de la rencontre présidée par Pitalounani TELOU, président de la HAAC.

L'un des dossiers que lui transmettra son prédécesseur est sans doute celui relatif au Projet de Formation et d'Appui au secteur de l'Audiovisuel et des Médias (PROFAMED). Selon l'ex-conseiller, Matthieu GARDON-MOLLAR, le taux d'exécution en termes

d'objectifs est assez satisfaisant.

« Les objectifs qu'on s'était fixés sur le premier projet sont atteints dans la totalité. Il y a eu des avancées significatives, notamment avec le code de la presse qui a été adopté. Nous avançons aussi dans la sensibilisation des professionnels des médias sur les nouveaux textes et sur les nouvelles orientations. La collaboration avec la HAAC est dynamique, positive et efficace ; on avance en totale symbiose sur ce qu'on doit faire », a-t-il dit.

PROFAMED financé par la coopération française vise le renforcement des capacités des professionnels de la communication à travers l'amélioration de l'information journalistique au Togo en vue de favoriser la consolidation de la démocratie au sein d'un Etat de droit et de paix.

Source : 24heureinfo.com

Annonces et Remerciements

-Mme JOHNSON AblambaSandra, Ministre Délégué, Conseillère du Président de la République en charge du climat des affaires, son époux et leurs enfants ;

- Togbui EGULETE XI, Président des Chefs Traditionnels d'Agou et Chef Canton d'Agou Tavié

- M. CODJIERoger, Chef de la famille TSATSOU d'Agou Tomegbe ;

- Mr TSEKOU Gilbert, Directeur de Société, son épouse, neveux, nièces et leurs enfants ;

Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur très chère et regrettée fille et sœur.

TSATSOU Afi Renaté épouse TOURÉ
Rappelée à Dieu le 27 août 2020
Dans sa 52^{ème} année.

Les obsèques se dérouleront selon le Programme ci-après :

Samedi le 05 Septembre 2020

07h30 : Levée du corps à la morgue du CHU.SO

08H00 : Culte d'enterrement à l'EEPT paroisse du COLLEGE PROTESTANT de LOME suivi de l'enterrement au cimetière de Bè Kpota.

N.B : L'enterrement se fera dans la stricte intimité familiale et dans le respect des mesures barrières



TABATI Bodjona Félix



Economiste Rural
Directeur Régional
des Maisons Familiales Rurales
Plateaux-Maritime à la retraite
Chef Canton de TITIGBE
Endormi dans la Seigneur.
le lundi 24 août 2020 au
CHR d' Atakpamé
à l'âge de 68 ans

Programme

Atakpamé

Vend 25/09/2020

17 H: Messe veillée à la Cathédrale

N.D. de la Trinité

20H: Départ du corps pour Titigbé

Titigbé

Vend 25/09/2020

Titigbé: 20H: Veillée traditionnelle au domicile du défunt

Samedi 26/09/2020

9H: Messe d'enterrement suivi de l'inhumation au cimetière familial à TITIGBE

N.B.: En raison de la crise sanitaire, et des mesures restrictives prises dans la préfecture de Sotouboua, la famille souhaite que les déplacements soient limités



**ELLE EST DE RETOUR
POUR VOTRE BONHEUR !**

**PROMO
AIRFIBER MOBILE**

60 Go

à 15 000 FCFA



***919*10*3#**

Promo du 07 au 16 Août Airfiber Mobile 60 Go à 15000F valable 30 jours. Solde au *919*8*2#

**PROMO PROLONGÉE
JUSQU'AU 05 SEPT**





Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Pour les entreprises individuelles, les transporteurs routiers, les artisans et assimilés relevant de la TPU, une **réduction de 50% sur le deuxième acompte de la TPU** prévu à l'article 57 du LPF est accordée.



Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Pour l'atteinte des objectifs fixés par le PND, le **matériel agricole** est **exonéré de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)**.
L'objectif visé est d'alléger les coûts d'acquisition des équipements de production agricole indispensables pour une agriculture mécanisée.



Office Togolais des Recettes - OTR



Togocel
Togotelecom

PLUS BESOIN DE CHOISIR!

forfait mixte

Valable
10j

2 500 F

=

11 700 F

+50 SMS

+30 Mo



***919*4*1#**



Forfait mixte de 2 500 f cfa pour 11 700 f cfa d'appels et 50 SMS vers le réseau mobile Togocel, et 2 000 f cfa vers tous réseaux nationaux. Forfait valable 10 jours. Solde au *919*8*3#

@togocom.tg

@togocom_tg

Service Client : 888 | 119

togocom.tg

togocel.tg

togotelecom.tg

7 jours/7 de 7h à 21h

Groupe Forum Presse (GFP)

Directeur Général chargé de la Publication

Jean-Baptiste K. D. DZILAN

(alias Dimas DZIKODO)

B.P. 81 129 Lomé-TOGO

Siège : Ancien Immeuble Air Burkina Tokoin Wuiti

Tél 22 61 14 72 / 93 53 54 55 Fax 22-22-09-51

E-mail : forumquotidien@gmail.com

Récépissé n°200/15/05/03/HAAC

Directeur de Rédaction

Comité de Rédaction

Ayi ATAYI

Kiwi AMEGAH-WOVUE

Michel AKOETE

Infographie

ALLYN EKOUÉ MOBALI

Directeur Commercial : Norbert APETOH

Technicien Informatique: Mobali E. ALLYN

Imprimerie SDR (22 22 06 49)

Tirage : 5000 exemplaires